

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **SICAV AMEN** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 juin 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 52.835.010 DT et un résultat de la période de 1.157.126 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **SICAV AMEN**, comprenant le bilan au 30 juin 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 juin 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 juin 2019 5,69% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 14,31% en deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 49.824.384DT au 30 juin 2019, et représente une quote-part de 94,30% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 14,30% au delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par **Sicav Amen** et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 30 juin 2019, à **6.727.429 DT**, représentant ainsi une quote-part de **12,73% de l'actif** de la société **Sicav Amen**, soit 2,73% au delà du seuil de 10% autorisé par **l'article 29 du code des organismes de placement collectif**.

Tunis, le 2 août 2019

Le Commissaire aux Comptes :
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING
Dorsaf LITAIEM

BILAN

(Unité : en DT)

	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	
<u>ACTIF</u>					
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>49 824 384,484</u>	<u>60 960 554,099</u>	<u>51 713 484,037</u>
a-	Action et valeurs assimilées		2 627 580,753	2 202 893,794	103 928,080
b-	Obligations et valeurs assimilées		47 196 803,731	58 757 660,305	51 609 555,957
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>3 003 749,229</u>	<u>15 696 344,568</u>	<u>6 353 153,413</u>
a-	Placements monétaires	4.2	0,000	0,000	0,000
b-	Disponibilités	4.3	3 003 749,229	15 696 344,568	6 353 153,413
AC4	<u>Autres actifs</u>	4.4	6 876,726	44 452,723	27 151,071
TOTAL ACTIF			52 835 010,439	76 701 351,390	58 093 788,521
<u>PASSIF</u>					
PA1	<u>Dettes sur Opérations de Pension livrée</u>	4.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>99 042,368</u>	<u>265 790,937</u>	<u>232 845,105</u>
a-	Opérateurs créditeurs		99 042,368	265 790,937	232 845,105
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>65 300,301</u>	<u>36 501,241</u>	<u>86 748,690</u>
a-	Autres créditeurs divers		65 300,301	36 501,241	86 748,690
TOTAL PASSIF			164 342,669	302 292,178	319 593,795
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	<u>Capital</u>	4.8	49 185 013,199	71 640 259,654	55 300 757,825
CP2	<u>Sommes capitalisables</u>	4.9	<u>3 485 654,571</u>	<u>4 758 799,558</u>	<u>2 473 436,901</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		2 208 751,836	2 976 385,591	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 276 902,735	1 782 413,967	2 473 436,901
ACTIF NET			52 670 667,770	76 399 059,212	57 774 194,726
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			52 835 010,439	76 701 351,390	58 093 788,521

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	4.10	<u>926 924,083</u>	<u>1 590 934,171</u>	<u>1 080 795,248</u>	<u>1 741 379,869</u>	<u>3 269 063,176</u>
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	4.11	<u>7 195,111</u>	<u>53 678,683</u>	<u>199 931,767</u>	<u>357 552,200</u>	<u>628 115,743</u>
Total des revenus des placements		<u>934 119,194</u>	<u>1 644 612,854</u>	<u>1 280 727,015</u>	<u>2 098 932,069</u>	<u>3 897 178,919</u>
CH 3 <u>Intérêts des mises en pension</u>	4.12	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	4.13	<u>-118 132,253</u>	<u>-237 110,998</u>	<u>-160 069,442</u>	<u>-312 330,492</u>	<u>-651 320,601</u>
Revenu net des placements		<u>815 986,941</u>	<u>1 407 501,856</u>	<u>1 120 657,573</u>	<u>1 786 601,577</u>	<u>3 245 858,318</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	4.14	<u>-20 273,678</u>	<u>-42 759,053</u>	<u>-25 028,717</u>	<u>-50 255,805</u>	<u>-103 934,873</u>
Résultat d'exploitation		<u>795 713,263</u>	<u>1 364 742,803</u>	<u>1 095 628,856</u>	<u>1 736 345,772</u>	<u>3 141 923,445</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-79 410,092</u>	<u>-87 840,068</u>	<u>41 642,799</u>	<u>46 068,195</u>	<u>-668 486,544</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>716 303,171</u>	<u>1 276 902,735</u>	<u>1 137 271,655</u>	<u>1 782 413,967</u>	<u>2 473 436,901</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>79 410,092</u>	<u>87 840,068</u>	<u>-41 642,799</u>	<u>-46 068,195</u>	<u>668 486,544</u>
<u>Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres</u>		<u>-73 967,205</u>	<u>-74 246,601</u>	<u>-82 940,052</u>	<u>-6 470,577</u>	<u>80 022,591</u>
<u>Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres</u>		<u>-143 891,799</u>	<u>-133 368,090</u>	<u>-277 127,977</u>	<u>-346 947,737</u>	<u>-440 366,703</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>-2,005</u>	<u>-17,911</u>	<u>-143,958</u>	<u>-155,145</u>
Résultat net de la période		<u>577 854,259</u>	<u>1 157 126,107</u>	<u>735 542,916</u>	<u>1 382 783,500</u>	<u>2 781 424,188</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>577 854,259</u>	<u>1 157 126,107</u>	<u>735 542,916</u>	<u>1 382 783,500</u>	<u>2 781 424,188</u>
a- Résultat d'exploitation	795713,263	1 364 742,803	1 095 628,856	1 736 345,772	3 141 923,445
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-73967,205	-74 246,601	-82 940,052	-6 470,577	80 022,591
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-143891,799	-133 368,090	-277 127,977	-346 947,737	-440 366,703
d- Frais de négociation de titres	0,000	-2,005	-17,911	-143,958	-155,145
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-4 360 929,782</u>	<u>-6 260 653,063</u>	<u>2 828 094,624</u>	<u>32 882 393,397</u>	<u>12 858 888,223</u>
a- Souscriptions	5 998 475,077	11 164 886,209	12 209 175,353	52 999 461,360	65 263 606,858
Capital	5461206,863	10 209 858,247	11 557 402,700	50 681 123,755	62 093 531,102
Régularisation des sommes non capitalisables	191819,904	364 348,246	-29 556,442	-28 275,912	-90 636,875
Régularisation des sommes capitalisables	345448,310	590 679,716	681 329,095	2 346 613,517	3 260 712,631
b- Rachats	-10 359 404,859	-17 425 539,272	-9 381 080,729	-20 117 067,963	-52 404 718,635
Capital	-9425407,032	-15 920 880,178	-8 878 879,976	-19 145 692,338	-49 190 301,741
Régularisation des sommes non capitalisables	-325406,903	-561 454,245	26 743,808	25 619,670	181 265,490
Régularisation des sommes capitalisables	-608590,924	-943 204,849	-528 944,561	-996 995,295	-3 395 682,384
Variation de l'actif net	-3 783 075,523	-5 103 526,956	3 563 637,540	34 265 176,897	15 640 312,411
AN4 <u>Actif net</u>					
a- En début de période	56 453 743,293	57 774 194,726	72 835 421,672	42 133 882,315	42 133 882,315
b- En fin de période	52 670 667,770	52 670 667,770	76 399 059,212	76 399 059,212	57 774 194,726
AN5 <u>Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	1 293 326	1 337 094	1 736 829	1 013 791	1 013 791
b- En fin de période	1 193 999	1 193 999	1 803 942	1 803 942	1 337 094
Valeur liquidative	44,112	44,112	42,351	42,351	43,208
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,25%</u>	<u>4,22%</u>	<u>3,98%</u>	<u>3,84%</u>	<u>3,97%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2019

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE SICAV AMEN

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 07 Mars 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeur assimilés

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	2 627 580,753
Obligations et Valeurs assimilés	2	47 196 803,731
Total		49 824 384,484

1- Actions et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/06/2019	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	26 019	2 692 070,344	2 627 580,753	4,99%
Total		2 692 070,344	2 627 580,753	4,99%

2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	30 757 976,231
Obligations (b)	16 438 827,500
Total	47 196 803,731

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2019	En % de l'actif net
BTA12022020	2 000	1 972 800,000	2 006 312,329	3,81%
BTA12022020	3 525	3 507 022,500	3 566 087,979	6,77%
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 156 109,589	9,79%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 541 099,178	2,93%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	3 011 358,411	5,72%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 459 131,147	2,77%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 039 967,213	9,57%
BTA13042028	4 000	3 750 000,000	3 796 404,363	7,21%
BTA13042028A	2 500	2 327 500,000	2 356 502,782	4,47%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 884 402,240	3,58%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	940 601,000	1,79%
Total		30 171 022,500	30 757 976,231	58,40%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès de SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

	30/06/19	30/06/18
Montant	0,000	27 380,205

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2019	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	10 000	600 000,000	621 600,000	1,18%	
ABSUB2016-11	5 000	300 000,000	310 800,000	0,59%	
AB 2009 CA	18 000	719 982,749	743 541,149	1,41%	
AB 2009 CB	13 000	519 990,790	545 647,590	1,04%	
AB 2010	2 000	93 332,001	98 440,801	0,19%	
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	3 733 120,000	3 937 472,000	7,48%	
AB 2012B	9 000	360 000,000	379 620,000	0,72%	
AB 2012B	2 141	85 640,000	90 307,380	0,17%	
ATB 2009 TB1	5 000	250 000,000	251 308,000	0,48%	
ATB 2009 TB1	10 000	500 000,000	502 616,000	0,95%	
ATL 2015-1	2 000	160 000,000	169 718,400	0,32%	
ATL 2016-1 C	3 000	240 000,000	240 163,200	0,46%	
ATL 2017-1	5 000	500 000,000	509 208,000	0,97%	
ATL 2018-1BB	5 000	500 000,000	536 584,000	1,02%	
ATTI LESG 15-2A	4 000	160 000,000	165 075,200	0,31%	
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	240 000,000	240 811,200	0,46%	
ATTILES2015A	7 000	140 000,000	141 629,600	0,27%	
ATTILES2016C	3 000	300 000,000	317 428,800	0,60%	
BH 2015AF	50 000	1 000 000,000	1 005 320,000	1,91%	
BTK 2009/B	30 000	300 000,000	306 624,000	0,58%	
CIL 2014/2	5 000	100 000,000	102 532,000	0,19%	
CIL 2015/2	4 000	160 000,000	166 547,200	0,32%	
CIL 2016/1	5 000	200 000,000	201 508,000	0,38%	
CIL 2017-1	5 000	300 000,000	300 200,000	0,57%	
HL 2015/01A	2 000	40 000,000	40 417,600	0,08%	
HL 2015/B	10 000	800 000,000	830 272,000	1,58%	
HL 2015-2B	10 000	800 000,000	813 040,000	1,54%	
HL 2016-2	4 000	400 000,000	414 796,800	0,79%	
HL 2017-1	4 000	400 000,000	409 702,400	0,78%	

SERVICOM16 (1)	500	50 000,000	52 893,759	0,10%
TLG 2017-1	3 500	350 000,000	351 430,800	0,67%
ATTIJ LEASING 2017-1	3 000	240 000,000	247 785,600	0,47%
TLG 2018-1	2 000	160 000,000	161 859,200	0,31%
UIB 2012/1A	14 462	206 463,847	211 299,940	0,40%
UIB 2012/1A2	50 800	724 611,200	741 639,360	1,41%
UNIFAC2015A	2 800	112 000,000	114 304,960	0,22%
UNIFAC2015B1	4 200	168 000,000	172 576,320	0,33%
TOTAL		15 913 140,587	16 446 721,259	31,23%

Provision pour dépréciation Obligations Servicom 2016	-7 893,759
--	-------------------

TOTAL NET		15 913 140,587	16 438 827,500	31,21%
------------------	--	-----------------------	-----------------------	---------------

- (1) En raison des difficultés rencontrées par SERVITRA la filiale de SERVICOM spécialisée dans les Travaux publics et du non-paiement de l'échéance de février 2019, le groupe « Servicom » propose aux détenteurs d'obligations « Servicom 2016 » deux options, soit un décalage des échéances 2019 d'une année, ce qui suppose le paiement des échéances en intérêts N°5 et N°6 à partir de février 2020, avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 10,2%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%) soit un décalage des échéances de 2019 pour l'année 2024 avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 11,5%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%). Jusqu'à la date de rédaction des présentes notes, aucune option n'a été retenue. Les montants des intérêts non réglés à SICAV AMEN s'élèvent au 30 juin 2019 à 2.894 Dinars, ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

4.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique est nul au 30/06/2019.

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2019 à 3.003.749,229 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque		3 003 749,229	5,70%
TOTAL		3 003 749,229	5.70%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30/06/2019 6.876,726 DT contre 44.452,723 DT au 30/06/2018. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
Intérêts courus sur comptes rémunérés	6 876,726	15 036,773	15 223,121
RS sur obligations	0,000	29 415,950	11 927,950
Total	6 876,726	44 452,723	27 151,071

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2019.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
Gestionnaire	8 606,462	11 981,956	9 637,431
Dépositaire	90 435,906	253 808,981	223 207,674
Total	99 042,368	265 790,937	232 845,105

4.7- Autres créditeurs divers :

Les autres créditeurs divers sont détaillés dans le tableau ci-après :

Désignation	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
Etat	920,828	920,828	920,828
Retenue à la source	47 437,080	16 537,111	57 278,569
Intérêt Emetteur reçu d'avance	0,000	2 818,286	0,000
Jetons de présence	12 053,625	9 000,000	22 200,000
TCL	489,206	1 074,435	1 033,816
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	200,000
CMF	4 399,562	6 150,581	5 115,477
Total	65 300,301	36 501,241	86 748,690

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 30/06/2019 s'élève à (5.103.526,956) dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital	(6.115.744,626)
Variation de la part du revenu	1.012.217,670

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2018 (1)		55 300 757,825
Variation de la part du capital (2)		-6 115 744,626
Souscriptions	10 209 858,247	
Rachats	-15 920 880,178	
Frais de négociation de titres	-2,005	
VDE/act.cote	0,000	
VDE/titres.Etat	-1 400,000	
VDE / titres OPCVM	-64 489,591	
VDE / obligations	-6 105,200	
+/-V réalisée emp.société	-4,340	
+/- V réal/titres Etat	0,000	
+/- V réal/ titres OPCVM	-134 923,400	
+/- V report/act.cote	-1 601,650	
+/- V report/titres Etat	1 400,000	
+/- V report/titres OPCVM	-2 050,160	
Regu. Des sommes non cap.(souscription)	364 348,246	
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	-561 454,245	
Capital au 30-06-2019 (1)+(2)		49 185 013,199

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	-264 685,065	1 303 550,027	533 516,791
Résultat d'exploitation	1 364 742, 803	1 736 345,772	3 141 923,445
Régularisation du résultat d'exploitation	-87 840,068	46 068,195	-668 486,544
Total	1 012 217,670	3 085 963,994	3 006 953,692

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2018	410
Nombre d'actionnaires entrants	13
Nombre d'actionnaires sortants	-45
Nombre d'actionnaires au 30-06-2019	378

4.9- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Les sommes capitalisables se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	2 208 751,836	2 976 385,591	0,000
Résultat d'exploitation	1 364 742,803	1 736 345,772	3 141 923,445
Régularisation du résultat d'exploitation	-87 840,068	46 068,195	-668 486,544
Total	3 485 654,571	4 758 799,558	2 473 436,901

4.10 Revenus du Portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dividendes	273 024,254	273 024,254	379 954,385	379 954,385	379 954,385
Revenus des obligations	275 737,927	565 589,263	253 257,725	527 575,325	1 168 725,104
Revenus des BTA	378 161,902	752 320,654	447 583,138	833 850,159	1 720 383,687
Total	926 924,083	1 590 934,171	1 080 795,248	1 741 379,869	3 269 063,176

4.11- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Placements en compte courant à terme	0,000	0,000	124 268,507	207 301,524	332 582,086
Revenus des Certificats de dépôt	2 195,111	44 978,683	1 313,396	43 759,587	77 333,735
Revenus des Pensions livrées	0,000	0,000	61 866,900	91 453,801	170 963,428
Revenus du Compte rémunéré	5 000,000	8 700,000	12 482,964	15 037,288	47 236,494
Total	7 195,111	53 678,683	199 931,767	357 552,200	628 115,743

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Le solde de ce poste est nul au 30 juin 2019, il en est de même pour le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2018.

4.13- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018 ;
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente, constitué d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, constitué d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	27 618,887	55 752,183	36 868,409	72 466,478	142 457,209
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	83 075,866	166 483,815	115 763,533	224 989,014	479 113,392
Total	118 132,253	237 110,998	160 069,442	312 330,492	651 320,601

4.14- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance du CMF	13 672,717	27 739,712	18 610,422	36 233,233	71 226,589
Sces bancaires et assimilés	135,112	588,727	883,128	1 544,206	2 317,316
TCL	1 875,447	3 330,614	2 400,945	4 287,964	8 800,566
Jetons de présence	4 590,402	11 100,000	3 134,222	8 190,402	21 390,402
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	0,000	0,000	200,000
Total	20 273,678	42 759,053	25 028,717	50 255,805	103 934,873